

LES DOCKS DES PETROLES D'AMBES

Société Anonyme au Capital de : € 748 170
Siège social : Avenue des Guerlandes
BASSENS
33565 CARBON-BLANC CEDEX

R.C.S. Bordeaux : B 585 420 078

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2012

RAPPORT D'ACTIVITE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Evolution au 30 juin du sinistre d'Ambès de janvier 2007

La procédure judiciaire est toujours en cours. Le rapport définitif de l'expert judiciaire a été déposé le 16 Janvier 2012. Il conclut sur :

- Le volet technique des causes de la rupture du bac,
- Le volet financier de l'évaluation du préjudice global,
- Il précise l'implication des parties dans les origines des événements des 11 et 12 janvier 2007.

Les sociétés ESSO et TPB, SPBA, DPA et IS OUEST sont citées dans le rapport avec chacune une part de responsabilité.

Les résultats des analyses demandées par l'expert judiciaire démontrent que l'incident initié le 11 Janvier est lié :

- A la corrosion qui s'est développée dans le fond du bac sur les cordons de soudure de jonction entre 2 tôles.
- A la présence de cavités sous les tôles de fond qui constitue l'élément déterminant de la rupture brutale. Ces cavités résultant d'anomalies dans l'exécution de terrassement conduit en 1981, lors du relevage du bac 1602.

Le passage du rapport de l'expert concernant la société DPA est :

« La société DPA est à l'origine d'une décision d'urgence inadaptée pour tenter de mettre en sécurité les lieux :

- *Le pied d'eau a sensiblement aggravé les caractéristiques de la fuite, et surtout retardé la vidange du bac qui s'imposait ;*
- *La décision de procéder à la descente des béquilles avant vidange, qui ne s'imposait nullement sur le plan technique, a gravement retardé l'engagement de la vidange du bac, en reportant de fait cette mesure qui s'imposait urgemment au 12 janvier 2007, en milieu de journée.*

Le contexte de la fuite détectée le 11 janvier 2007, un an et trois mois après l'incident de KALLO, et concomitant à la deuxième mise en charge maximale du bac 1602 après un an de réfection, aurait dû conduire à la plus grande prudence.

Le déclenchement et l'application du Plan d'Opérations Interne en vigueur commandaient le transfert immédiat du pétrole contenu dans le bac défaillant vers un autre réservoir, ce qui aurait probablement permis d'éviter l'éclatement du fond du bac 1602.

DPA ne pouvait toutefois pas apprécier la criticité de la situation, étant ignorante des vices qui affectaient le soubassement du bac, ainsi que des insuffisances des choix de réfection opérés début 2006.

Il faut d'autre part observer que DPA a montré une gestion particulièrement réactive et efficace de la crise qui a suivi l'effondrement du 12 janvier 2007 ».

Le rapport est maintenant entre les mains du tribunal qui doit se prononcer sur la suite à donner en fonction des éventuelles plaintes déposées.

ACTIVITES DES DEPOTS

L'activité du dépôt de Bassens au cours du premier semestre 2012, s'analyse de la façon suivante :

Les expéditions de produits blancs augmentent de 0,5 % pour atteindre 1 379 580 m3 contre 1 372 599 m3 au premier semestre 2011. Le détail des sorties est le suivant :

	1er semestre 2012	1er semestre 2011	%
Fuel domestique / GNR	471 047	436 833	+ 7.83
Essences	110 404	123 634	- 10.70
Gazole	728 910	746 908	- 2.41
Jet A1	69 219	65 224	+ 6.13

Nous avons prévu pour l'année 2012 un trafic de 2 950 000 m3. La réalisation au 1er semestre représente 47 % du prévisionnel donc très proche de l'objectif budgétaire.

ANALYSE DU BILAN :

Au cours du premier semestre, la société a mis en service 1 301 794 € d'investissements. Les principaux postes sont :

- Remplacement d'un poste de chargement camion pour 728 k€
- Logiciel de gestion des accès et de chargement camion pour 140 k€
- Travaux divers sur bacs pour 162 k€

Le poste « immobilisation en cours » s'élève à 958 922 € au 30 juin et se décompose de la façon suivante :

- Travaux sur réservoirs pour 152 k€ ;
- Réhabilitation de 2 postes de chargement pour 442 k€ ;
- Logiciel de conduite centralisée des automates de la société pour 155 €
- Travaux extension des bâtiments pour 109 k€.

Les créances clients sont en baisse, du fait des facturations de régularisations annuelles d'activité faites en décembre 2011.

Les autres créances sont en baisse du fait de l'impact de la CET à payer, sur six mois au 30 juin contre douze au 31 décembre, et sur un décalage de remboursement de TVA au 31 décembre 2011.

Les disponibilités sont en hausse du fait d'une part par l'augmentation des réserves et d'autre part par le décalage sur le deuxième semestre du règlement des investissements.

Les charges constatées d'avance augmentent du fait des contrats facturés en début d'exercice pour l'année entière.

Le poste « emprunts » se décompose de la façon suivante :

	Jun 2012	décembre 2011
Emprunts	4 501 256 €	5 011 207 €
Intérêts	4 997 €	12 195 €
Cumul	4 506 253 €	5 023 402 €

La société a remboursé 509 952 € d'emprunt au 1^{er} semestre.

ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation :

Le chiffre d'affaires

Au premier semestre 2012, il s'élève à 8 214 604 €. Il est en hausse de 2.78 % par rapport au 1er semestre 2011.

Les variations principales portent sur :

- Les locations de capacités du fait de l'augmentation des volumes loués à la SAGESS ;
- Les recettes liées à la coloration et l'incorporation d'EMHV;
- Les recettes liées au mandat d'opération, du fait de l'augmentation des travaux réalisés par DPA pour le compte de la société SPBA.

Le reste du chiffre d'affaires est conforme au budget prévisionnel et au premier semestre 2011.

Reprises de provisions et amortissements :

Elles se décomposent de la façon suivante :

- Provisions pour révisions décennales des réservoirs faites en 2012 pour 134 k€,
- Provisions pour renouvellement sur immobilisations renouvelées pour 14 k€.
- Provisions pour primes long services versées en 2012 pour 13 k€.

Charges d'exploitation :

1) Le poste « achats de matières premières » est en augmentation du fait de la hausse de la consommation de colorant liée à l'augmentation des trafics de GNR. Cette variation est proportionnelle aux prestations de dénaturations facturées par DPA.

2) Les "autres achats et charges externes" sont globalement en baisse de 8.1 %. Les principales variations négatives sont :

- Départ d'un personnel détaché société extérieure : - 34 k€
- Pas de location de capacités extérieures : - 96 k€
- Baisse du nombre d'analyses effectuées : - 24 k€
- Diminution des prestations d'assistance technique : - 40 k€

En contrepartie on constate une augmentation des coûts des assurances suite à la revalorisation des couvertures de risques. L'impact annuel est un surcoût de 77 k€.

3) Le poste « dotation aux amortissements » baisse du fait de :

- Fin de l'amortissement de l'installation d'éthanol ;
- Décision, au 31/12/2011, de comptabiliser en charges exceptionnelles, l'amortissement anticipé sur les postes de chargements camions à renouveler en 2013, et de l'étaler sur trois exercices au lieu de deux.

Résultat d'exploitation :

Il s'élève à 1 891 876 € contre 898 076 € au 30 juin 2011.

Charges financières :

Elles sont en baisse du fait de l'amélioration de la trésorerie de la société.

Résultat exceptionnel :

Au 30 juin, le résultat exceptionnel est négatif à hauteur de 56 948 €, du fait des reprises d'amortissements dérogatoires et des amortissements exceptionnels pour tenir compte de la révision de la durée de vie des biens destinés à être remplacés en 2012 et 2013.

Résultat net :

Il s'élève à 1 152 227 € contre 611 602 € au 30 juin 2011. Au regard des perspectives d'activités et des charges importantes de gros entretiens à réaliser sur le second semestre, nous envisageons, pour l'exercice 2012, un résultat similaire à celui du 31 décembre 2011.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POUR LES EXERCICES A VENIR

Activités dépôt de Bayon

Le Conseil d'Administration, lors de ses réunions du 23 juillet et du 16 décembre 2009, a pris acte des décisions de ses clients du site de Bayon de ne pas participer aux investissements nécessaires pour l'amélioration du risque environnemental et a décidé d'interrompre les activités de fioul lourd, de combustible de chauffage, d'huile de Palme et d'essence de térébenthine et de papeterie. Au 30 juin 2012, seuls les bacs de stockage de gazole pour le compte de la SAGESS sont en activité.

Au 30 juin 2012, la totalité des autres bacs et des logistiques afférentes, sont vides et nettoyés. Lors du conseil du 10 avril 2012, il a été décidé de démanteler les bacs rivetés.

Pour information, la valeur nette comptable des actifs concernés est évaluée en k€ au 30 juin 2012 à :

- Valeur brute :	5 881
- Amortissement industriel :	- 2 551
- Amortissement de caducité :	- 2 361
- Provision pour renouvellement :	- 969
- <u>Valeur nette :</u>	<u>0</u>

Suivi des conséquences du contrôle fiscal

L'administration fiscale est intervenue au cours du 1er trimestre 2008 afin de contrôler les comptes de la société pour les années 2004/2005/2006.

DPA a déposé une réclamation qui a été rejetée, et a déposé, le 13 janvier 2011, un mémoire introductif d'instance auprès du Tribunal Administratif de MONTREUIL. Le tribunal, lors de sa séance du 27 avril 2012, a déchargée la société DPA des rappels de taxe sur la valeur ajoutée auxquels elle a été soumise lors du redressement fiscal portant sur la période du 1er janvier 2006 au 30 septembre 2007.

Nous sommes dans l'attente du remboursement par le Trésor Public, des sommes versées à hauteur de 137 554 € constaté en créance au bilan de la société.

Attestation de la personne assumant la responsabilité
du rapport financier semestriel

(Article 222-4 – 3° du Règlement Général AMF)

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité, figurant en page trois à six, présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Fait à BASSENS
Le 20 juillet 2012

Patrick MOATTI
Président Directeur Général

Rapport du commissaire aux comptes sur **l'information financière semestrielle**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société DPA, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Bordeaux, le 27 juillet 2012

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres
Laurent CHAPOULAUD

COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2011

A C T I F	30-juin-12			31-déc-11
	Brut	Amortissements et provisions	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
DOMAINE PRIVE				
Immobilisations incorporelles	300 390	243 142	57 248	39 264
Immobilisations corporelles	682 703	564 743	117 960	115 370
DOMAINE CONCEDE APPORT CONCEDANT				
Immobilisations incorporelles				
Constructions sur sol d'autrui	48 101	48 101		
Installations techniques, matériels et outillages	543 980	543 980		
Autres immobilisations corporelles	107 410	107 410		
DOMAINE CONCEDE APPORT CONCESSIONNAIRE				
Immobilisations incorporelles	806 642	537 661	268 981	152 504
Constructions sur sol d'autrui	4 626 047	139 924	4 486 123	4 454 905
Installations techniques, matériels et outillages	52 308 875	17 944 497	34 364 378	34 071 169
Autres immobilisations corporelles	4 282 995	261 996	4 020 999	3 939 837
IMMOBILISATIONS EN COURS	958 922		958 922	1 210 268
S / Total	64 666 066	20 391 455	44 274 611	43 983 318
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Prêts	144 768		144 768	158 995
Dépôts et cautionnements	3 912		3 912	3 912
S / Total	148 680		148 680	162 907
TOTAL I	64 814 746	20 391 455	44 423 291	44 146 225
ACTIF CIRCULANT				
Stocks de matières	309 144	165 723	143 421	156 388
Créances clients	1 509 375		1 509 375	1 746 574
Autres créances	655 878		655 878	981 242
Disponibilités	2 999 618		2 999 618	1 831 030
S / Total	5 474 015	165 723	5 308 292	4 715 234
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	410 153		410 153	79 433
Charges à étaler				
TOTAL II	5 884 167	165 723	5 718 445	4 794 667
TOTAL GENERAL	70 698 913	20 557 178	50 141 736	48 940 892

P A S S I F	(avant répartition)	30-juin-12	31-déc-11
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES			
Capital social (entièrement amorti)		748 170	748 170
Primes d'émission et de fusion		15 053	15 053
Ecarts de réévaluation		17 082	17 082
Ecarts de réévaluation (1976)		2 597 694	2 602 468
Réserve légale		74 817	74 817
Réserves réglementées			
Réserves extraordinaires		223 451	223 451
Réserves ordinaires		4 351 414	2 997 095
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		1 152 227	1 354 320
Subvention d'équipement		7 222	9 629
Provision spéciale de réévaluation			
Amortissements dérogatoires		124 284	164 463
TOTAL I		9 311 415	8 206 548
DROITS DU CONCEDANT			
Amortissements de caducité		21 934 560	21 054 516
Amortissements de caducité transférés en capital		-748 170	-748 170
Apport du Concédant à titre gratuit			
TOTAL II		21 186 390	20 306 346
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour grosses réparations		3 806 900	3 463 600
Fonds de renouvellement des installations concédées		7 988 916	7 906 123
Autres provisions pour risques et charges		459 442	468 683
TOTAL III		12 255 258	11 838 406
AUTRES DETTES			
Emprunts divers		4 506 254	5 023 403
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 833 440	2 422 464
Dettes fiscales et sociales		1 010 839	1 004 086
Dettes diverses		9 750	91 586
S / Total		7 360 282	8 541 538
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		28 390	48 055
TOTAL IV		7 388 673	8 589 593
TOTAL GENERAL		50 141 736	48 940 892

COMPTE DE RESULTAT	2012	2011	2011
	30 juin	30 juin	31 décembre
PRESTATIONS DE SERVICES	8 214 605	7 992 267	16 167 855
AUTRES PRODUITS	1 460	2 900	6 681
REPRISE DE PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	161 551	151 626	1 007 793
TRANSFERTS DE CHARGES	5 775		4 616
PRODUITS D'EXPLOITATION	8 383 391	8 146 793	17 186 945
ACHATS DE MATIERES STOCKEES	258 629	214 489	463 694
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 949 631	2 121 795	4 680 419
IMPOTS ET TAXES	270 920	281 092	511 615
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 072 024	1 124 903	2 156 312
CHARGES SOCIALES	498 687	517 799	1 038 672
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	655 379	876 861	1 367 221
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DE CADUCITE	888 163	1 172 507	2 372 444
DOTATION AUX PROVISIONS POUR RENOUVELLEMENT	98 643	99 059	233 526
DOTATION AUX PROVISIONS POUR GROSSES REPARATIONS	477 300	467 800	1 154 900
DOTATION AUX PROVISIONS POUR CHARGES	9 931	12 735	25 703
AUTRES CHARGES	214	107	29
REDEVANCES DE CONCESSION ET REDEVANCES PORTUAIRES	311 995	359 570	709 350
CHARGES D'EXPLOITATION	6 491 515	7 248 717	14 713 885
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 891 876	898 076	2 473 061
PRODUITS DE PARTICIPATION			
AUTRES INTERETS			
PRODUITS FINANCIERS			
INTERETS SUR EMPRUNTS	39 390	48 517	108 495
INTERETS DIVERS		5 110	5 067
CHARGES FINANCIERES	39 390	53 626	113 562
RESULTAT FINANCIER	-39 390	-53 626	-113 562
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	1 852 486	844 450	2 359 499
SUR OPERATIONS DE GESTION	6 774	30 401	34 125
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 907	2 407	4 814
REPRISES SUR PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	49 834	40 179	155 734
PRODUITS EXCEPTIONNELS	59 515	72 988	194 674
SUR OPERATIONS DE GESTION	12 688	3 500	5 124
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	26 272	753	88 430
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	77 504		252 716
CHARGES EXCEPTIONNELLES	116 463	4 253	346 271
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-56 949	68 734	-151 597
RESULTAT AVANT IMPOTS	1 795 537	913 184	2 207 902
PARTICIPATION	87 622		116 530
IMPOTS SUR LES SOCIETES	555 688	301 582	737 052
RESULTAT NET	1 152 227	611 602	1 354 320

ANNEXE

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes semestriels au 30 juin 2012 ont été élaborés dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il a été tenu compte dans la présentation des états financiers, des particularités résultant de notre statut de concessionnaire du Port Autonome de Bordeaux auquel nous remettons gratuitement, en 2032, l'ensemble des installations faisant partie du domaine concédé à BAYON et à BASSENS.

Evolution au 30 juin 2012 du sinistre d'Ambès de janvier 2007

La procédure judiciaire est toujours en cours. Le rapport définitif de l'expert judiciaire a été déposé le 16 Janvier 2012. Il conclut sur :

- Le volet technique des causes de la rupture du bac,
- Le volet financier de l'évaluation du préjudice global,
- Il précise l'implication des parties dans les origines des événements des 11 et 12 janvier 2007.

Les sociétés ESSO et TPB, SPBA, DPA et IS OUEST sont citées dans le rapport avec chacune une part de responsabilité.

Les résultats des analyses demandées par l'expert judiciaire démontrent que l'incident initié le 11 Janvier est lié :

- A la corrosion qui s'est développée dans le fond du bac sur les cordons de soudure de jonction entre 2 tôles.
- A la présence de cavités sous les tôles de fond qui constitue l'élément déterminant de la rupture brutale. Ces cavités résultant d'anomalies dans l'exécution de terrassement conduit en 1981, lors du relevage du bac 1602.

Le passage du rapport de l'expert concernant la société DPA est :

« La société DPA est à l'origine d'une décision d'urgence inadaptée pour tenter de mettre en sécurité les lieux :

- *Le pied d'eau a sensiblement aggravé les caractéristiques de la fuite, et surtout retardé la vidange du bac qui s'imposait ;*
- *La décision de procéder à la descente des béquilles avant vidange, qui ne s'imposait nullement sur le plan technique, a gravement retardé l'engagement de la vidange du bac, en reportant de fait cette mesure qui s'imposait urgemment au 12 janvier 2007, en milieu de journée.*

Le contexte de la fuite détectée le 11 janvier 2007, un an et trois mois après l'incident de KALLO, et concomitant à la deuxième mise en charge maximale du bac 1602 après un an de réfection, aurait dû conduire à la plus grande prudence.

Le déclenchement et l'application du Plan d'Opérations Interne en vigueur commandaient le transfert immédiat du pétrole contenu dans le bac défaillant vers un autre réservoir, ce qui aurait probablement permis d'éviter l'éclatement du fond du bac 1602.

DPA ne pouvait toutefois pas apprécier la criticité de la situation, étant ignorante des vices qui affectaient le soubassement du bac, ainsi que des insuffisances des choix de réfection opérés début 2006.

Il faut d'autre part observer que DPA a montré une gestion particulièrement réactive et efficace de la crise qui a suivi l'effondrement du 12 janvier 2007 ».

Le rapport est maintenant entre les mains du tribunal qui doit se prononcer sur la suite à donner en fonction des éventuelles plaintes déposées.

Suivi des conséquences du contrôle fiscal

L'administration fiscale est intervenue au cours du 1er trimestre 2008 afin de contrôler les comptes de la société pour les années 2004/2005/2006.

DPA a déposé une réclamation qui a été rejetée, et a déposé, le 13 janvier 2011, un mémoire introductif d'instance auprès du Tribunal Administratif de MONTREUIL. Le tribunal, lors de sa séance du 27 avril 2012, a déchargée la société DPA des rappels de taxe sur la valeur ajoutée auxquels elle a été soumise lors du redressement fiscal portant sur la période du 1er janvier 2006 au 30 septembre 2007.

Nous sommes dans l'attente du remboursement par le Trésor Public, des sommes versées à hauteur de 137 554 € constaté en créance au bilan de la société.

Activités dépôt de Bayon

Le Conseil d'Administration, lors de ses réunions du 23 juillet et du 16 décembre 2009, a pris acte des décisions de ses clients du site de Bayon de ne pas participer aux investissements nécessaires pour l'amélioration du risque environnemental et a décidé d'interrompre les activités de fioul lourd, de combustible de chauffage, d'huile de Palme et d'essence de térébenthine et de papeterie. Au 30 juin 2012, seuls les bacs de stockage de gazole pour le compte de la SAGESS sont en activité.

Au 30 juin 2012, la totalité des autres bacs et des logistiques afférentes, sont vides et nettoyés. Ils feront l'objet d'un contrôle technique afin de décider du devenir de ces capacités de stockage. Dans l'attente d'une décision sur ce point, la société n'a pas modifié la durée de vie des bacs, et n'a pas estimé les coûts futurs de démantèlement ou de reconversion de ces bacs.

Pour information, la valeur nette comptable des actifs concernés est évaluée en k€ au 30 juin 2012 à :

- Valeur brute :	5 881
- Amortissement industriel :	- 2 551
- Amortissement de caducité :	- 2 361
- Provision pour renouvellement :	- 969
- Valeur nette :	<u>0</u>

1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles regroupent l'ensemble des logiciels informatiques amortis en linéaire sur une durée de 1 à 7 ans.

2) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le statut particulier des sociétés concessionnaires entraîne le découpage des immobilisations corporelles de la société en deux catégories :

- Immobilisations du domaine Privé : regroupent l'ensemble des biens qui resteront la propriété du concessionnaire à la fin du contrat de concession.
- Immobilisations du domaine Concédé : regroupent l'ensemble des biens qui seront rendus au concédant à la fin du contrat de concession sans contrepartie financière.

2.1) **DOMAINE PRIVE**

Les immobilisations du domaine privé sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

Les durées d'amortissement pratiquées sur ces biens sont les suivantes :

- Logiciel informatique : linéaire entre 1 à 5 ans.
- Matériel et Outillage : linéaire entre 5 et 10 ans.
- Matériel de transport : linéaire entre 5 et 10 ans.
- Mobilier, machines de bureau : linéaire entre 5 et 10 ans.

2.2) **DOMAINE CONCEDE**

Les immobilisations du domaine concédé sont comptabilisées à leur coût d'acquisition à l'exception de celles acquises antérieurement au 31 décembre 1976 qui figurent au bilan à leur valeur réévaluée (réévaluation légale).

Les immobilisations du domaine concédé se décomposent en deux catégories :

- **Immobilisations non renouvelables :**
Par nature, ce sont les immobilisations qui ne nécessiteront pas de remplacement pour maintenir leur potentiel productif durant la concession, eu égard à la durée de la concession. La durée de vie du bien dépasse la date de fin du contrat de concession.
- **Immobilisations renouvelables :**
Regroupent les autres immobilisations du domaine concédé. Suivant le type d'immobilisation les amortissements pratiqués sont les suivants :
Amortissement industriel : il ne s'applique qu'aux immobilisations renouvelables. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :
 - Constructions : amortissement linéaire de 10 à 30 ans.
 - Installations techniques, matériel et outillage : linéaire entre 5 et 30 ans (nous avons amorti exceptionnellement une installation de récupération de vapeur sur une période de 12 mois, comme le prévoient les dispositions fiscales).
 - Agencement, aménagement constructions : linéaire sur 20 ans.

Amortissement de caducité : il est pratiqué afin de permettre la reconstitution, en fin de concession, des capitaux propres investis dans le domaine concédé. Il est calculé linéairement sur la durée de la concession restant à courir à la date d'achat du bien.

Il s'applique de la façon suivante :

- Immobilisations non renouvelables : sur le coût d'achat.
- Immobilisations renouvelables : pour le premier bien sur son coût d'achat, pour le suivant sur la différence entre son coût d'achat et la valeur du bien qu'il remplace.

Provision pour renouvellement : afin d'étaler sur la durée de la concession le coût de remplacement d'un bien, la société établit un plan de renouvellement de ses biens. Les plans de renouvellement portent sur la majeure partie des biens identifiables entièrement renouvelables.

A la fin de chaque exercice une provision est constatée sur la base de la différence entre le coût estimé de renouvellement du bien et sa valeur d'achat d'origine, jusqu'à la date de renouvellement définie dans le plan.

La dotation de l'exercice est évaluée en tenant compte d'un coefficient égal au quotient du nombre d'années d'utilisation du bien, depuis sa mise en service sur sa durée de vie totale.

Dans le cas du renouvellement d'un bien provisionné, la provision antérieurement dotée est reprise en compte de résultat, soit sur la durée de vie du nouveau bien si il est renouvelable, soit sur la durée restante de la concession si le nouveau bien est non renouvelable.

Dans le cas où la provision de renouvellement constituée serait supérieure au coût de remplacement de l'immobilisation, la quote-part sur provision est reprise intégralement.

Dans le cas de sortie de l'actif d'un bien sans renouvellement la provision antérieurement dotée est reprise en compte de résultat sur l'exercice de la sortie.

3) **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Elles sont inscrites au bilan à leur valeur historique.

Elles comprennent en particulier les prêts consentis dans le cadre de la participation à l'effort de construction. Ces prêts sont remboursables sur une durée de 20 ans.

4) **ACTIF CIRCULANT**

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût d'acquisition. Des provisions sont constituées le cas échéant pour constater une dépréciation.

Les créances de l'actif circulant sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5) **AUTRES FONDS PROPRES : DROITS DU CONCEDANT**

Le compte "droits du concédant" enregistre la contrepartie des opérations faites dans le cadre de la concession. Il correspond au cumul des amortissements de caducités pratiqués sur les biens du domaine concédé et de la valeur nette comptable des biens apportés par le concédant. Son montant est diminué de la valeur du capital amorti pour 748 170 €.

6) AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

La société utilise les possibilités offertes par l'administration fiscale d'amortir certains biens selon le régime dérogatoire, en particulier dans le cas du matériel destiné à économiser de l'énergie.

7) PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées pour couvrir des risques et charges, nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours, rendent probables.

Les provisions pour risques et charges comprennent en particulier :

- les provisions pour renouvellement des immobilisations du domaine concédé. L'avis 2000-10 du CNC exclut les provisions pour renouvellement du champ d'application du règlement n° 2002-06, relatif aux passifs.
- les provisions pour grosses réparations afférentes aux programmes pluriannuels de vérification des bacs d'hydrocarbures sont comptabilisées en conformité avec le règlement 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs.
- les primes « long service » attribuées aux personnels suivant leur ancienneté dans l'entreprise, sont comptabilisées en conformité avec la recommandation 03-R-01 du CNC sur les engagements sociaux de l'entreprise.

II. COMPLEMENT D'INFORMATIONS

VARIATIONS IMMOBILISATIONS BRUTES	SOLDE AU 31/12/2011	ACQUISITIONS	TRANSFERTS AJUSTEMENTS
DOMAINE PRIVE			
Immobilitisations incorporelles	272 990	27 400	
Immobilitisations corporelles	818 118	22 100	
Total domaine priv�	1 091 108	49 500	
DOMAINE CONCEDE			
APPORT DU CONCEDANT			
Immobilitisations incorporelles			
Constructions sur sol d'autrui	48 101		
Installations techniques sp�cialis�es	543 980		
Autres immobilisations corporelles	107 410		
Sous total	699 491		
APPORT DU CONCESSIONNAIRE			
Immobilitisations incorporelles	758 036	140 682	
Constructions sur sol d'autrui	4 580 953	45 094	
Installations techniques sp�cialis�es	51 396 862	961 790	
Autres immobilisations corporelles	4 186 045	104 728	
Sous total	60 921 896	1 252 294	
Total domaine conc�d�	61 621 387	1 252 294	
SOUS TOTAL IMMOBILISATIONS	62 712 495	1 301 794	
IMMOBILISATIONS EN COURS	1 210 268	1 050 448	-1 301 794
TOTAL IMMOBILISATIONS	63 922 763	2 352 242	-1 301 794
	CESSIONS	COMPTE DU CONCEDANT	SOLDE AU 30/06/2012
DOMAINE PRIVE			
Immobilitisations incorporelles			300 390
Immobilitisations corporelles	157 514		682 703
Total domaine priv�	157 514		983 094
DOMAINE CONCEDE			
APPORT DU CONCEDANT			
Immobilitisations incorporelles			
Constructions sur sol d'autrui			48 101
Installations techniques sp�cialis�es			543 980
Autres immobilisations corporelles			107 410
Sous total			699 491
APPORT DU CONCESSIONNAIRE			
Immobilitisations incorporelles	92 076		806 642
Constructions sur sol d'autrui			4 626 047
Installations techniques sp�cialis�es	49 777		52 308 875
Autres immobilisations corporelles	7 778		4 282 995
Sous total	149 631		62 024 559
Total domaine conc�d�	149 631		62 724 051
SOUS TOTAL IMMOBILISATIONS	307 145		63 707 144
IMMOBILISATIONS EN COURS			958 922
TOTAL IMMOBILISATIONS	307 145		64 666 066

VARIATIONS AMORTISSEMENTS	SOLDE AU 31/12/2011	DOTATIONS	CESSIONS
DOMAINE PRIVE			
Immobilisations incorporelles	233 726	9 416	
Immobilisations corporelles	703 699	18 508	157 464
Total domaine privé	937 425	27 924	157 464
DOMAINE CONCEDE			
APPORT DU CONCEDANT			
Immobilisations incorporelles			
Constructions sur sol d'autrui	48 101		
Installations techniques spécialisées	543 980		
Autres immobilisations corporelles	107 410		
Sous total	699 491		
APPORT DU CONCESSIONNAIRE			
Immobilisations incorporelles	605 531	24 206	92 076
Constructions sur sol d'autrui	126 048	13 876	
Installations techniques spécialisées	17 325 693	650 137	31 333
Autres immobilisations corporelles	245 256	16 740	
Sous total	18 302 529	704 959	123 409
Total domaine concédé	19 002 020	704 959	123 409
Total immobilisations	19 939 445	732 883	280 873

	TRANSFERTS AJUSTEMENTS	APPORTS CONCEDANT	SOLDE AU 30/06/2012
DOMAINE PRIVE			
Immobilisations incorporelles			243 142
Immobilisations corporelles			564 743
Total domaine privé			807 885
DOMAINE CONCEDE			
APPORT DU CONCEDANT			
Immobilisations incorporelles			
Constructions sur sol d'autrui			48 101
Installations techniques spécialisées			543 980
Autres immobilisations corporelles			107 410
Sous total			699 491
APPORT DU CONCESSIONNAIRE			
Immobilisations incorporelles			537 661
Constructions sur sol d'autrui			139 924
Installations techniques spécialisées			17 944 497
Autres immobilisations corporelles			261 996
Sous total			18 884 078
Total domaine concédé			19 583 570
Total immobilisations			20 391 455

REEVALUATION DE L'ACTIF IMMOBILISE

1°) IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

	VALEUR EN COUT HISTORIQUE	PROVISION SPECIALE DE REEVALUATION	VALEUR REEVALUEE
Valeurs Brutes	1 837 077	1 035 367	2 872 444
Amortissements cumulés	1 837 077	1 035 367	2 872 444
Valeurs Nettes			0

2°) IMMOBILISATIONS NON AMORTISSABLES

L'écart de réévaluation des immobilisations non amortissables est de 2 614 776 €.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Ce poste comprend :

Un prêt au GIPEC (Groupement Interprofessionnel pour la Participation à l'Effort de Construction) d'un montant de 124 293 €. Nous avons au cours du 1^{er} semestre, perçu la somme de 6 462 € au titre du remboursement du prêt de l'année 1990 et versé 4 520 € de prêt au titre de 2012.

Les prêts accordés au personnel de la société en avril 2011, afin de participer à l'augmentation de capital de la société TOTAL s'élèvent à 20 474 € au 30 juin 2012. Les remboursements effectués au 1^{er} semestre 2012 se sont élevés à 12 284 €.

STOCKS MATIERES

Les stocks de matières se décomposent de la façon suivante :

	Valeur brute	Dépréciation
Emulseurs	198 091	165 722
Additifs et colorants	109 317	
Azote	<u>1 736</u>	<u> </u>
	309 144	167 435

Un complément de dépréciation, pour tenir compte de la durée de vie de 5 ans de ce produit, a été comptabilisé au compte de résultat dans le poste provisions pour charges d'exploitations à hauteur de 5 933 €.

ECHEANCES DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La totalité des créances est à échéance de moins d'un an.

CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES

	SOLDE AU 31/12/2011	RESULTATS			Autres mouve- ments
		EXERCICE	AFFECTATION EXERCICE DIVIDENDES	AUTRES	
Capital amorti	748 170				
Primes d'émission et de fusions	15 053				
Ecart de réévaluation	2 619 550				
Réserve légale	74 817				
Réserves réglementées					
Réserves extraordinaires	223 451				
Réserves ordinaires	2 997 095		1 354 320		
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice antérieur	1 354 320		-1 354 320		
Résultat de l'exercice		1 152 227			
Subvention d'investissement	9 629				
Provision spéciale de réévaluation					
Amortissements dérogatoires	164 463				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 206 548	1 152 227			

Droits du concédant					
Amortissements de caducité	21 054 516				
Amortis. Transférés en capital	-748 170				
Apport du Concédant à titre gratuit					
TOTAL DROITS DU CONCEDANT	20 306 346				

	PROVISIONS		SUBVENTIONS		SOLDE AU 30/06/2012
	DOTATION	REPRISE	RECUES	AMORTIS.	
Capital amorti					748 170
Primes d'émission et de fusions					15 053
Ecart de réévaluation		4 774			2 614 776
Réserve légale					74 817
Réserves réglementées					
Réserves extraordinaires					223 451
Réserves ordinaires					4 351 414
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice antérieur					
Résultat de l'exercice					1 152 227
Subvention d'investissement				2 407	7 222
Provision spéciale de réévaluation					
Amortissements dérogatoires		40 179			124 284
TOTAL CAPITAUX PROPRES		44 953		2 407	9 311 415

Droits du concédant					
Amortissements de caducité	888 163	8 118			21 934 560
Amortis. Transférés en capital					-748 170
Apport du Concédant à titre gratuit					
TOTAL DROITS DU CONCEDANT	888 163	8 118			21 186 390

Le capital social est composé de 97 800 actions au nominal de 7.65 €. Il a été entièrement remboursé au cours des années 1968 à 1983. La valeur portée au passif du bilan correspond à une quote-part des droits du concédant.

TABLEAU DES PROVISIONS

DESIGNATIONS	2011	DOTATIONS EXERCICE	REPRISES EXERCICE		2012
	31-déc		UTILISES	NON UTILISES	30-juin
Amortissements dérogatoires	164 463		40 179		124 284
Provisions pour grosses réparations	3 463 600	477 300	134 000		3 806 900
Provisions pour renouvellement des immobilisations concédées	7 906 123	98 643	14 313	1 537	7 988 916
Provisions pour litiges					
Provisions pour prime long service	268 683	3 997	13 238		259 442
Provisions pour autres charges	200 000				200 000
S / T PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 002 869	579 940	201 730	1 537	12 379 542
Provisions pour dépréciation des stocks	159 789	5 934			165 723
Provisions pour dépréciation des créances					
CUMUL DES PROVISIONS	12 162 658	585 874	201 730	1 537	12 545 265

1. Les primes « long service » octroyées aux personnels après 20, 25, 30, 35 et 40 ans d'ancienneté dans la société ont été provisionnées sur la base des plans de carrière individualisés conformément aux dispositions du règlement CRC 2004-03 du 4 mai 2004 relatif aux médailles du travail.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Taux de rotation du personnel négligeable.
- Taux de charges sociales de 48 %.
- Taux d'inflation 2 %.

2. Le coût de renouvellement des immobilisations est provisionné sur la base des plans de renouvellement individualisés.

Les reprises de provisions pour renouvellement de 15 850 €, correspondent à des provisions reprises dans le cadre de renouvellement de biens immobilisés ou devenues sans objet suite à des sorties d'actifs immobilisés.

3. Le coût des grosses réparations sur les immobilisations est provisionné sur la base des programmes pluriannuels de vérification des bacs.
4. La provision à hauteur de 200 000 €, constatée pour couvrir notre contribution au rachat d'un ensemble de locaux situé dans la zone de danger du dépôt de Bassens destiné à être détruit, conformément à l'arrêté préfectoral portant approbation du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), n'a pas été encore utilisée.

TABLEAU DES ECHEANCES DES DETTES

	MONTANT AU 30/06/2012	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		A MOINS DE 1AN	DE 1 A 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Dettes financières	4 506 254	1 277 522	3 228 732	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 833 440	1 833 440		
Dettes fiscales et Sociales	1 010 838	1 010 838		
Dettes diverses	9 750	9 750		
TOTAL	7 360 282	4 131 550	3 228 732	

DETAIL DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

	<u>Charges à payer</u>	<u>Produits à recevoir</u>
Fournisseurs	1 005 408	1 677
Personnel	451 644	
Organismes sociaux	178 070	
Impôts et Taxes	1 921	466 530
TOTAL	<u>1 637 043</u>	<u>468 207</u>

DETAIL DES COMPTES DE REGULARISATION

Charges constatées d'avance :

Ce poste correspond à la part des contrats d'assurance, d'entretien et de location payés d'avance pour un total de 410 153 €.

Produits constatés d'avance :

Ce compte correspond à des loyers perçus d'avance de sociétés clientes.

Ils se répartissent comme suit :

- moins d'un an :	24 027
- de 1 à 5 ans :	4 363

28 390

DETAIL DES DISPONIBILITES

Ce poste comprend les comptes de trésorerie disponible.

DETAIL DES DETTES FINANCIERES

Ce poste se décompose de la façon suivante :

Emprunts	4 501 256 €
Intérêts sur emprunts	4 997 €
	<hr/>
	4 506 253 €

La société a remboursé 509 952 € d'emprunt au 1^{er} semestre 2012.

DETAILS DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

Ils se décomposent de la façon suivante :

- Subvention d'investissement	2 407
- Reprise d'amortissements dérogatoires	40 179
- Reprise provisions pour renouvellement	1 537
- Reprise amortissements de caducités	8 118
- Produits cessions d'actifs	500
- Produits divers	4 773
- Produits divers sur exercices antérieurs	2 000
	<hr/>
	59 514

DETAILS DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

Elles se décomposent de la façon suivante :

- Valeurs nettes des immobilisations sorties de l'actif	26 271
- Dotation amortissements installations à renouveler	77 504 (1)
- Charges diverses sur exercices antérieurs	12 688
	<hr/>
	116 463

(1) Amortissements pratiqués pour tenir compte de la révision de la durée de vie des biens destinés à être remplacés en 2012 et 2013 conformément au plan d'investissement de la société pour les prochains exercices.

REPARTITION DU MONTANT DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant Impôt	Impôt Dû	Résultat Net
Résultat courant	1 852 486	555 688	1 296 798
Résultat exceptionnel	- 56 949		- 56 949
Participations	- 87 622		- 87 622
Total	1 707 915	555 688	1 152 227

HONORAIRES VERSEES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

(Article 221-1-2° du règlement de l'AMF)

Le cabinet ERNST & YOUNG et Autres, commissaires aux comptes de la société, a perçu au titre de sa mission de certification des comptes annuels, les rémunérations HT suivantes :

Exercice 2011	42 834 €
Prov 1 ^{er} semestre 2012	21 630 €

REMUNERATION ALLOUEE AUX MANDATAIRES SOCIAUX

(Article L.225-102-1 du code de commerce)

Le montant global des rémunérations versées aux mandataires sociaux de la société, au cours du 1^{er} semestre 2012, s'est élevé à la somme de 67 751 € et 660 € d'avantage en nature pour un véhicule de fonction.

ENGAGEMENT D'INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Ces engagements sont calculés conformément à la Convention Collective de l'Industrie du Pétrole et majorés des dispositions internes à l'entreprise. Leurs montants non comptabilisés à la clôture s'élèvent à 491 145 €.

Les hypothèses retenues sont les suivantes:

- Base d'évaluation	juin 2012
- Méthode	interne
- Age de la retraite	65 ans
- Taux net d'actualisation	2.00 %
- Taux inflation	2.00 %
- Taux de charges sociales	48 %

ENGAGEMENT DE COTISATIONS DE MUTUELLE

La société s'est engagée à prendre en charge une quote-part de la cotisation de la mutuelle des personnels retraités et de leurs conjoints.

Au cours du 1^{er} semestre 2012, la société a pris en charge 11 698 € de cotisations au profit de 99 bénéficiaires.

A la clôture des comptes, le montant de l'engagement global non comptabilisé concernant le personnel retraité actuel ainsi que les futurs retraités s'élève à 411 869 €.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Base d'évaluation	juin 2012
- Contrat	MIP
- Age de la retraite	65 ans
- Durée de vie moyenne	87 ans
- Taux inflation	2.00 %

EFFECTIF MOYEN EMPLOYE PENDANT LA PERIODE

- Cadres	9
- Agents de maîtrise et assimilés	26
- Employés et ouvriers	12
	—
	47
- Cadre mis à disposition de l'entreprise	1
- Autres personnels mis à disposition de l'entreprise	2

SUBVENTION D'EQUIPEMENT

Une subvention de 253 023 € a été versée par l'ADEME pour financer l'installation d'une unité de récupération de vapeur ainsi que la transformation d'un poste de chargement dôme en poste source. Une quote-part de 2 407 € a été portée au compte de résultat en tenant compte des modalités des amortissements des biens subventionnés. Le solde non porté en produit au 30/06/2012 s'élève à 7 221 €.

DETTE FUTURE D'IMPOT

	Base	Impôts dus à 33.33 %
<u>Accroissement</u>		
• Subvention d'investissement	7 221	2 407
• Amortissements dérogatoires	124 284	41 428
<u>Allègement</u>		
• Organic	13 143	4 381
• Participation des salariés aux bénéfices	87 622	29 207
• Forfait social	7 010	2 337

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF)

Le nombre d'heures de DIF dus aux salariés est :

- 30/06/2012 4 839 heures pour 47 salariés
- 31/12/2011 4 616 heures pour 47 salariés

Au cours de la période, 40 heures de DIF ont été utilisées par un salarié.

ENGAGEMENT

Engagements donnés non comptabilisés

- Caution fournie par BNP PARIBAS, à hauteur de 245 735 € afin de couvrir les opérations diverses vis-à-vis des DOUANES de Bordeaux.

Engagements donnés comptabilisés

- Selon le contrat de gérance qui la lie au Port Autonome de Bordeaux, la Société est tenue de maintenir en état de fonctionnement les biens du domaine concédé, et de les remettre gratuitement au concédant à la fin du contrat, soit le 31 mai 2032.

Les provisions pour renouvellement et les amortissements de caducité traduisent en comptabilité cette obligation.

A la clôture de l'exercice, l'échéancier d'utilisation des provisions pour renouvellement est le suivant :

A moins d'un an	5 119 874 €
De un à cinq ans	1 173 583 €
Plus de cinq ans	816 520 €
	<hr/>
	7 109 977 €

Engagements reçus

- La société a signé des contrats de location servant à couvrir le financement de travaux sur des installations utilisées par les clients.

A la clôture de l'exercice le montant des loyers se résume de la façon suivante :

Loyers non perçus et non comptabilisés

A moins d'un an	458 168 €
De un à cinq ans	1 832 674 €
Plus de cinq ans	229 084 €
	<hr/>
	2 519 926 €

Loyers perçus et non comptabilisés

Le montant de ces loyers est comptabilisé en produits constatés d'avance au passif du bilan.

- La société a signé des contrats de location de capacités engageant les clients sur des durées supérieures à 1 an.

A la clôture de l'exercice le montant des loyers se résume de la façon suivante :

Loyers non perçus et non comptabilisés

A moins d'un an	3 967 116 €
De un à cinq ans	14 161 884 €
Plus de cinq ans	6 769 548 €
	<hr/>
	24 898 548 €

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	30/06/2012 (6 mois)	31/12/2011 (12 mois)
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>		
Résultat net	1 152 227	1 354 320
+Amortissement et provisions	1 974 698	4 311 484
- Plus-values de cessions des immobilisations	-33 493	-15 390
- Variation des charges à répartir		
Marge brute d'autofinancement	3 160 419	5 681 194
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
Stocks	12 967	-120 814
Créances clients	237 200	635 406
Autres créances	325 363	-89 063
CCA	-330 720	-2 170
Dettes fournisseurs	-249 506	-281 037
Dettes fiscales et sociales	6 753	-313 783
Autres dettes	-81 836	36 210
PCA	-19 665	-43 704
Total	-99 443	-178 955
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 060 975	5 502 240
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>		
Acquisitions d'éléments d'actif immobilisé		
- Immobilisations incorporelles et corporelles	1 301 794	1 202 831
- Immobilisations en cours	-251 346	1 069 411
- Immobilisations financières	3 912	41 842
Total acquisitions	1 054 360	2 314 084
Cession d'immobilisations		
- Immobilisations incorporelles et corporelles	500	
- Immobilisations financières	18 139	7 678
Total cessions	18 639	7 678
Variation des dettes sur immobilisations	-339 517	-553 440
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 375 238	-2 859 847
<u>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</u>		
Dividendes versés aux actionnaires		
Augmentations de capital en numéraire		
Subvention		
Emissions d'emprunts		2 000 000
Remboursements d'emprunts	-517 149	-1 359 543
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-517 149	640 457
Disponibilités	1 831 030	339
Découverts bancaires		1 452 158
Trésorerie d'ouverture	1 831 030	-1 451 820
Disponibilités	2 999 618	1 831 030
Découverts bancaires		
Trésorerie de clôture	2 999 618	1 831 030
Variation de trésorerie	1 168 588	3 282 850